

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1490

Artikel: Genève, une tradition renouvelée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des officines centenaires

Les pharmacies populaires sont méconnues. Issues du siècle passé, elles ont pourtant survécu et se sont adaptées aux nouveaux besoins.

Les pharmacies ne jouent qu'un rôle secondaire dans la politique sanitaire. Cela ne les empêche pas de se livrer à une âpre concurrence et à offrir des réductions sur le prix des médicaments. Cachées parmi les grands groupes que sont Capitoile ou Sunstore, il y a les pharmacies populaires. Tiens, ça existe encore ?

Fidélité et convivialité

Comme les maisons du peuple dont nous avons parlé dans un précédent numéro (*DP* 1487), les pharmacies populaires sont créées à la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle dans la plupart des villes suisses afin de lutter contre l'augmentation du coût des médicaments (déjà !). Les clients pouvaient y acheter des médicaments sans avoir à les payer tout de suite. Les pharmacies populaires sont fondées par les sociétés de secours mutuel, les anciennes caisses maladie. S'y associent les sociétés philanthropiques telles que les syndicats ou les mutuelles d'orphelins, etc.

Ces reliquats du passé ont

survécu durant un siècle à la création de l'assurance maladie, à ses nombreuses et complexes réformes, aux modifications du tissu social, à la transformation du monde du travail, aux changements économiques et sociaux, et fait étrange, sans avoir fondamentalement réorienté leurs missions.

Si certaines pharmacies populaires appartiennent aujourd'hui aux caisses maladies (à Zurich, Berne, Winterthur ou Schaffhouse), ou à Coop (Bienne) ; si d'autres ont été transformées en SA (au Locle, à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds), à Genève et à Lausanne, elles ont gardé un statut de coopérative. Chacune avec un développement différent. Les pharmacies populaires de Genève se portent comme un charme. Une dose plus qu'homéopathique de gestion professionnelle, une politique offensive de communication, une fidélité dans les principes. A Lausanne par contre, les pharmacies populaires relèvent juste la tête, après avoir traversé une grave crise (voir ci-dessous et ci-contre).

Les pharmacies populaires ont misé jusqu'à présent sur la fidélisation de leur clientèle. Elles soignent l'accueil et le conseil, elles valorisent leurs missions sociales, elles sont bien implantées dans les quartiers. Le directeur des pharmacies populaires de Genève, Daniel Torrent, pourtant rompu aux méthodes du marketing moderne, n'est pas prêt de lâcher cette vocation et cette image sociales, non par nostalgie ouvriériste, mais par intérêt commercial. En outre, les pharmacies populaires remboursent la quote-part ; le 10% facturé par les assurances maladie est reversé et redistribué aux clients. A Lausanne, les officines font des rabais sur des produits qui coûtent cher, comme les pampers. Elles proposent aussi des réductions importantes sur les cosmétiques. A Genève, la direction des pharmacies populaires va se lancer dans une politique de vente des médicaments génériques, une petite contribution, dit le directeur, à la diminution des coûts de la santé.

Modestes et tenaces, les pharmacies populaires ont encore de beaux jours devant elles. *gs*

Genève, une tradition renouvelée

En juillet 1890, les mutualistes de Genève s'inquiètent de l'augmentation du coût des médicaments. Un an plus tard, un comité d'initiative est chargé d'élaborer des statuts. En 1891, la société coopérative des pharmacies populaires de Genève SA est créée ; le 21 décembre 1891, une première officine s'ouvre, quai des Bergues 27. En 1894, elle est transformée en société coopérative avec pour associés les sociétés de secours mutuel. Genève abrite les plus anciennes pharmacies populaires de Suisse.

Plus d'un siècle plus tard, elles quadrillent la ville avec seize officines. Il y a trente coopérateurs, essentiellement les caisses maladie, mais aussi la FTMH, le syndicat des cheminots et Comedia ainsi que des institutions comme le fonds de secours mutuel aux orphelins, etc.

200 personnes y travaillent. Les salaires sont supérieurs à ceux de la convention collective ; le personnel a cinq semaines de vacances, le deuxième pilier est financé aux deux tiers par l'employeur, l'horaire de travail est de 40,30 heures.